



COMMUNIQUÉ

N° : 35

Les compagnies aériennes dénoncent la traite des personnes et s'engagent à agir

5 juin 2018 (Sydney) – La 74^e Assemblée générale annuelle de l'Association du transport aérien international (IATA) a approuvé à l'unanimité une résolution dénonçant la traite des personnes et décidé de plusieurs actions dans le cadre de projets de lutte contre ce trafic.

On estime que 24,9 millions de personnes font l'objet d'une traite illégale et vivent dans des conditions d'esclavage moderne. La très grande portée du réseau mondial de transport aérien fait en sorte que malheureusement, les compagnies aériennes sont utilisées par les trafiquants pour faciliter leurs activités.

« L'aviation est l'industrie de la liberté. L'an dernier seulement, quatre milliards de personnes de tous les coins du monde ont voyagé en avion. Toutefois, certains tentent d'utiliser notre réseau de façon infâme. La traite des personnes engendre la misère pour des millions de gens et finance les groupes criminels et le terrorisme. Nos membres, qui forment une industrie responsable, sont déterminés à aider les autorités à éliminer la traite des personnes », a déclaré Alexandre de Juniac, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

La résolution met l'accent sur plusieurs domaines clés de la lutte contre la traite des personnes :

Bonnes pratiques : la résolution demande le partage des bonnes pratiques au sein de l'industrie. Plusieurs compagnies aériennes sont déjà actives dans la lutte contre la traite des personnes. Plusieurs des bonnes pratiques qu'elles ont développées sont maintenant décrites dans les Lignes directrices de l'IATA sur la traite des personnes, conçues pour aider les transporteurs aériens à réagir adéquatement à ce problème.

Formation : la résolution engage aussi les compagnies aériennes à former leur personnel opérationnel pour détecter d'éventuelles situations de traite de personnes et prendre les mesures appropriées sans compromettre la sécurité des victimes.

Effort collectif de signalement : la résolution demande aux autorités gouvernementales de mettre en place des mécanismes précis, pratiques et discrets pour le signalement de possibles activités de traite de personnes dans le système de transport aérien. La traite des personnes se fait au vu de tous et ne peut être empêchée qu'avec la pleine coopération de tous les

intervenants de la chaîne de valeur, en particulier les exploitants aéroportuaires, les fournisseurs de services d'escale et les autres intervenants du système de transport.

Mira Sorvino, une actrice primée aux Oscars et ambassadrice de bonne volonté de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) s'est adressée aux participants de l'AGA de l'IATA par vidéo. « Je salue les efforts de l'IATA qui collabore avec l'ONUDC pour sensibiliser les compagnies aériennes et leur offrir des outils et des orientations en vue de lutter contre la traite des personnes. Votre campagne « EyesOpen » a véritablement aidé à mettre cet enjeu à l'ordre du jour. Et félicitations à toutes les compagnies aériennes qui s'attaquent déjà à ce problème. Personne ne s'attend à ce que l'industrie aérienne prenne le rôle de gendarme. Mais vous et vos employés pouvez venir en aide aux forces policières dans leur lutte contre cet horrible crime », a déclaré Mme Sorvino.

– IATA –

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives (Sydney)

Tél. : +61292157380

Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- Pour en savoir plus sur la campagne EyesOpen visant la sensibilisation à la traite des personnes, consultez la page www.iata.org/human-trafficking
- Voyez le message vidéo de Mira Sorvino à l'AGA de l'IATA
- Texte de la résolution de l'AGA
- On peut [télécharger](#) les Lignes directrices sur la traite des personnes à l'intention des compagnies aériennes.
- Rendez-vous à la [salle de presse de l'AGA](#) pour les dernières nouvelles et suivez les discussions de l'AGA avec le mot-clic [#IATAAGM](#).
- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 290 compagnies aériennes qui assurent 82 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez nous suivre sur la page <http://twitter.com/iata2press> spécialement conçue pour les médias.